

Fiche technique

« Friandises Vélicyclopédiques »

Spectacle-performance pour rencontre(s) musicale(s) et sonore(s) éphémère(s)

- Vincent Warin, Cie 3.6/3.4 -

Photo en situation :



Bonjour, la fiche technique fait partie intégrante du contrat. La structure d'accueil s'engagera à la signer et à la respecter. Néanmoins, pour toute adaptation n'hésitez pas à nous contacter :

Vincent Warin : 06 60 86 61 41 – mail : vwarin@yahoo.fr

Quelques mots sur le projet « Friandises Vélicyclopédiques » :

Ce spectacle-performance se joue d'une rencontre, celle d'une chorégraphie écrite pour le vélo BMX prête à être confrontée à une nouvelle expérience musicale, sonore et/ou auditive.

Réfléchi et pensée avec la structure organisatrice en amont, il s'agit de jouer la représentation avec un ou plusieurs musicien(s) choisi(s) spécialement pour l'occasion : musiciens de tous genres musicaux, comme aussi slameurs, DJs, lecteurs ou autres agitateurs de sons. Tout est possible.

Ces partenaires occasionnels peuvent être professionnels ou amateurs.

Un temps d'échange et de répétition préalable (la veille par exemple) permet de créer ensemble et de donner vie à une création unique et éphémère.

Le sol/l'espace :

- La surface de jeu à vélo idéale est une aire de 9m x 9m minimum. Cependant, le spectacle s'adapte à d'autres dimensions. Nous éviterons néanmoins les surfaces trop petites pour pouvoir jouer l'ensemble de la partition acrobatique et ne pas écourter le moment de représentation.

- Un sol plat, dur, lisse et non glissant est obligatoire. Un tapis de danse noir est une valeur sûre pour ce qui concerne le rapport adhésion/acrobatie. Suivant les distances et l'organisation des tournées, la Cie peut amener son tapis. Le cas contraire il faudra en prévoir un. Cependant, suivant la qualité du sol nous pourrions décider sur place si celui-ci est vraiment indispensable.

- L'installation du tapis de danse permet de définir l'espace de jeu. Si nous faisons le choix de ne pas l'utiliser, nous tracerons cet espace à la craie en extérieur ou au scotch en intérieur.

- Si un plancher ou des praticables doivent être installés, merci de les poser à même le sol ou à moins de 70cm de celui-ci. On évitera les installations qui mettent la scène à plus de 70 cm du sol.

- Un lieu intimiste et calme est clairement un atout pour le déroulement du spectacle et de son écoute.
- Pour éviter tout doute sur la qualité d'une surface, merci de nous communiquer vos photos et questions : dimensions, qualité du sol, etc...

Le(s) musicien(s) :

- Dans le cadre du projet-spectacle « Friandises Vélicyclopédiques », les musiciens sont choisis en amont par la structure d'accueil. Merci de vérifier toute demande technique particulière les concernant.
- Ils viendront s'installer en bordure de l'espace de jeu, idéalement sur une petite scène. Des praticables sont adéquats : pour un musicien seul, 2 praticables de 1m x 2m sont recommandés. D'autres modules seront ajoutés selon le nombre de musiciens.
- Prévoir un tissu de type coton gratté noir destiné à recouvrir les pieds de ces praticables.
- Organiser des chaises en bois et/ou autres selon leurs besoins.

Le public :

Il s'installera en bordure de l'espace de jeu. Au théâtre, il sera donc aussi installé sur la scène, tout autour de l'espace délimité.

Equipement :

Un balai, une raclette et une serpillère à disposition pour nettoyer l'aire de jeu.

Le son :

- Une diffusion son confortable sur le lieu de représentation. Idéalement 4 enceintes sur pied de type D&b Max15 ou MTD 115 et une DI.
- Un Micro (fil ou HF) qui servira à l'annonce d'avant spectacle
- Mise à disposition d'un technicien/régisseur son qui sera responsable de celui-ci.
- La régie sera installée à un endroit discret : on évitera qu'elle se place derrière le(s) musicien(s).
- Organiser les demandes particulières du (des) musicien(s) invité(s).

La lumière :

...Quand elle est préférable et/ou nécessaire :

Sur l'ensemble de l'aire de jeu et l'espace du (des) musicien(s).

Une personne responsable :

Une personne responsable de l'espace scénique, 20 minutes avant et pendant la représentation, vérifiera le bon placement du public et surveillera les éventuels passages impromptus de celui-ci pendant le spectacle. Cette personne peut être la même que le technicien/régisseur son.

Loges & Catering

- Loges équipées de miroirs, serviettes de toilette, douches à proximité.
- Catering pour l'ensemble des artistes composé de fruits, chocolat, barres de céréales, grandes bouteilles d'eau...

Conditions Météo :

En cas de spectacle prévu en plein-air et pour des raisons de sécurité, la représentation ne peut être exécutée sur sol mouillé : il est à la charge de l'organisateur de trouver un lieu de repli. Une bâche légère pourra être déposée au sol afin de le préserver sec en cas de mauvais temps.

(La non-exécution de la représentation pour sol mouillé n'annulera pas le règlement de celle-ci).

Signature Organisateur :

